



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

compétitivité

Question au Gouvernement n° 3293

Texte de la question

COMPÉTITIVITÉ

**Mme la présidente.** La parole est à M. Alain Fauré, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

**M. Alain Fauré.** Monsieur le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, de bonnes nouvelles économiques commencent à se préciser. (*Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.*) Elles sont le résultat, sans aucun doute, de la stratégie lancée depuis 2012 par le Président de la République et la majorité (*Mêmes mouvements*), stratégie s'appuyant sur les atouts de la France.

Nous avons connu la plus importante baisse mensuelle du chômage depuis le déclenchement de la crise de 2008 (*Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains*), et qui fait suite à quatre mois consécutifs de baisse du chômage des jeunes.

Le cœur de la crédibilité de notre action se joue sur cette question de l'emploi. Nous l'assumons totalement et prenons acte du chemin qu'il nous reste encore à parcourir.

Mais au-delà de cet élément d'encouragement à confirmer, d'autres indicateurs structurels témoignent de la justesse de l'action entreprise. L'étude de l'INSEE publiée mercredi dernier confirme que le CICE et le pacte de responsabilité améliorent la compétitivité prix et l'attractivité industrielle de la France.

J'en veux pour preuve l'implantation de l'usine MKAD en Ariège, décidée en juillet dernier – plus de 20 millions d'euros d'investissement –, permettant la création d'environ 90 emplois directs. Monsieur le ministre, vous le savez, ce projet aurait tout à fait pu voir le jour à l'étranger, sans ces dispositifs de réactivation de notre politique industrielle et sans la volonté de deux groupes industriels français.

Nous devons accompagner le pacte de compétitivité qui est central et le compléter par nos initiatives en faveur de la transition énergétique, de l'innovation industrielle, du numérique ou encore de la simplification.

Par ailleurs, la Banque mondiale a souligné l'attractivité de la qualité des infrastructures françaises, des dynamiques territoriales, ainsi que l'engagement des salariés et des entreprises.

L'annonce récente de la relocalisation de 400 emplois par General Electric pour la production de turbines à Belfort est une illustration manifeste des progrès réalisés par notre pays.

Monsieur le ministre, la compétitivité de la France, certains en parlent : nous, nous agissons. (*Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.*)

**Mme la présidente.** Merci de conclure.

**M. Alain Fauré.** Quel bilan faites-vous des signaux positifs enregistrés ?

**Mme la présidente.** La parole est à M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique.

**Un député du groupe Les Républicains.** Tout va bien !

**M. Emmanuel Macron, ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique.** Monsieur le député, vous avez parfaitement indiqué quels étaient les premiers signaux positifs, les premières manifestations du travail qui a été effectué. Vous m'interrogez sur la compétitivité de l'économie française. Celle-ci passait d'abord par une série de mesures d'urgence en faveur de la compétitivité-coût de nos entreprises, condition indispensable pour que nos entreprises se développent, investissent et embauchent et sans laquelle nous ne pouvons en attirer d'autres.

Pour ce faire, le CICE et le pacte de compétitivité ont en effet donné leurs premiers résultats. Je veux souligner, surtout après tous les doutes qui se sont exprimés, que nous sommes – en raison de ces décisions d'une part et de la dynamique salariale allemande d'autre part – repassés sous le coût unitaire allemand du travail industriel, et ce, pour la première fois depuis de nombreuses années.

Nous avons enrayeré une tendance décennale qui avait vu nos entreprises perdre de leur compétitivité par rapport à nos voisins allemands et les marges de ces dernières être rognées. Nous poursuivons ce travail s'agissant du coût des intrants, de l'énergie : la loi relative à la transition énergétique ainsi que la loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances ont permis pour les électro-intensifs et d'autres entreprises de prendre des mesures importantes en la matière. De même pour le coût des services financiers et juridiques. C'est cela, la compétitivité-coût.

La bataille que nous devons aujourd'hui conduire en consolidant la première est celle de la compétitivité hors coût. C'est la bataille pour l'investissement et l'innovation. C'est à cette condition que nous créerons davantage d'emplois, aujourd'hui et demain. C'est celle de l'industrie du futur, celle que nous conduisons au travers des neuf solutions industrielles, des 3,5 milliards du programme d'investissements d'avenir qui sont concentrés sur ces dernières et de l'alliance pour l'industrie du futur.

C'est une priorité de notre industrie et nous allons continuer à mener une politique de formation adéquate parce que ce sont les femmes et les hommes qui font ce tissu industriel qui en sont aussi la richesse.

Et c'est enfin une politique de relance de l'investissement privé qui passe entre autres par la mesure de sur-amortissement fiscal qui a été votée il y a quelques mois, promulguée au mois d'août et valable depuis le mois d'avril et qui est prévue jusqu'au mois d'avril prochain.

**Mme la présidente.** Merci, monsieur le ministre.

**M. Emmanuel Macron, ministre.** Formation, innovation, telles sont nos priorités pour les mois à venir. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)*

## Données clés

**Auteur :** [M. Alain Fauré](#)

**Circonscription :** Ariège (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3293

**Rubrique :** Entreprises

**Ministère interrogé :** Économie, industrie et numérique

**Ministère attributaire :** Économie, industrie et numérique

Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [4 novembre 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [4 novembre 2015](#)